L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 JUILLET 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit un journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pièce de carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 12 lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $100. Ces abonnemens se paient d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis extraordinaires, ne s'étend pas au delà de deux fois par semaine.

LES ANNONCES de sauvetages et de dérelicts, les articles pour exciter l'attention du public à des ventes d'immeubles, conséquences, les articles égarés par des passagers, les annonces de pâtisserie, etc. etc. doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, doivent être payées pour chaque insertion.

LES ANNONCES du article jour, de caractère personnelle, lorsqu'elles pourront être admises, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui occuperont de la ligne ordinaire des abonnés d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, vente de plantations et habitations, navires en charters à vendre, baux à affermer, enchères publiques, animaux égarés ou égarés, etc., lui seront payés en conséquence équivalant à des circonstances fondées.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AU CINÉ ANNONCES de faillites sera publiée, à moins que ce prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en répondant.

LES THÉATRES et autres entrepôts ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de cabinetures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

ARRANGEMENT D'ETE.
Le bateau à vapeur PATRICK HENRY, capt. R. M. Dorsey, commencera ses voyages réguliers samedi 15 juin, pour la Baie St. Louis, Passe Christiane, Cité de Mississippi, Biloxi et Pascagoula, de concert avec les barges à passagers du Nouveau Canal. Les départs auront lieu le Lundi et Mercredi de chaque semaine, à l'arrivée des barges de huit heures A. M., arrivant au rail-road Pontchartrain pour prendre les passagers par les barges de huitaines et semaine A. M. et jusqu'le voyage entier de jour, à départ du vaisseau sur le pont après l'arrivée de la barge à 8 heures et demie P. M., et du Rail-road, après l'arrivée de la barge à 8 heures du soir.

Le fret par le Patrick Henry sera reçu et expédié au magasin d'entrepôt du Nouveau Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. H. HATCH & Co.
T. Tchoupitoulas

NOUVEL ARRANGEMENT.
Le bateau à vapeur PATRICK HENRY, capt. R. M. Dorsey, commencera ses voyages réguliers le Lundi 15 juin, pour la Baie St. Louis, Passe Christiane, Cité de Mississippi, Biloxi et Pascagoula, de concert avec les barges à passagers du Nouveau Canal. Les départs auront lieu le Lundi et Mercredi de chaque semaine, à l'arrivée des barges à huit heures A. M., arrivant au rail-road Pontchartrain pour prendre les passagers par les barges de huitaines et semaine A. M. et jusqu'le voyage entier de jour, à départ du vaisseau sur le pont après l'arrivée de la barge à 8 heures et demie P. M., et du Rail-road, après l'arrivée de la barge à 8 heures du soir.

Le fret par le Patrick Henry sera reçu et expédié au magasin d'entrepôt du Nouveau Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

F. H. HATCH & Co.
T. Tchoupitoulas

PAQUEBOT ENTRE NOUVELLE-ORLEANS ET LA NOUVELLE-MALLE DES ETATS-UNIS
Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donald sonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterville et Bayou Sarah.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. Burns, continueront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte ci-dessus, jusqu'à ce, commencant le 1er septembre, jusqu'au jour où la saison d'automne et celle d'hiver, les deux steamers à vapeur sont supérieurement aménagés et bien connus, sont prêts à les exécuter.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, jusqu'à l'époque où seront prêts les nouveaux steamers en construction.

W. H. AVERY, Si-Gérant.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Le bateau à vapeur du marché LEVI WEIL, capt. Gouach, est actuellement prêt à partir du quai, au bout de la rue Toute et partira mardi soir, samedi. Il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, la Nouvelle Iberie, le village Franklin, Grand-Lake, Pattersonville, Bayou Barnes, le Bayou Boeuf, et tous les petits intermédiaires qui se trouvent sur ces bayous. Pour plus de particulier, s'adresser à bord ou à

JOHN HALL.
Jet 1. Front, Levee.

POUR LOUISVILLE. Le bateau à vapeur SULTANA, capitaine Page, partira positivement vendredi à la coulante, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

L. H. BERRD & Co. 38 Tchoupitoulas

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur ALEX. SCOTT, capt. Shaw, partira mercredi à la coulante, à 4 heures après-midi, ou reçoit actuellement son fret et partira positivement le jour indiqué. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN K. SHAW & Co.

PAQUEBOT A PASSAGERS—J. WAINWITE pour St. Louis—Mercredi 10 juillet à 5 heures P. M. Cet élégant steamer, le 1er de ses genre, partira pour une excursion d'agrément, et ses accommodations, ses nombreuses parties aux dépens d'aucun autre bateau. S'adresser à J. WAINWITE, Capitaine, à bord ou

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Ligne de paquebot de New York et Nouvelle-Orléans. Le superbe barque GEORGE E. ... Capitaine ... Ce navire est chargé et partira sous peu. Pour le reste du passage, s'adresser à bord ... ou à

FOSDICK & BROTHER.

POUR NEW YORK. Le beau paquebot WABASH, capitaine ... partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ... ou à

Encouragez Magasins et Lafayette.

A ABERTER. Un navire de première classe de la capacité de 300 balles de coton, prendra du fret pour un des ports de la Méditerranée. S'adresser à

FOSDICK & BRO. 44 Camp.

ON DEMANDE un bon navire pour charger pour New York, à partir immédiatement. S'adresser à

FOSDICK & BRO
74 Camp.

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.
Le paquebot français le LOUIS XIV, capitaine Jugy, partira le mois prochain de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu de temps. Pour fret de quelques centaines de balles de coton ou pour passage, s'adresser à bord ou à

F. GENARD Jr., 87 rue Bourbon.

POUR LE HAVRE—(Devant partir vers le 15 du mois juillet)—Le navire de première classe CREOLE, capt. Hutchins, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux arrangements, pour les passagers de la chambre de l'entrepôt, s'adresser à bord en face de la rue de Hôpital, ou à

L. H. GALE.
3 juin 93 Commune.

POUR ARENE—Le navire brémois, de première classe, PAULINE, capitaine Lemke, partira sous peu. Pour passage ayant de beaux arrangements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

SCHMIDT & Co, 58 Bienville.

POUR LONDRES—Le navire A. 1. HERCULEAN, capt. Holmes, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le poteau No 52 seconde Municipalité, ou à

T. TOBY & BOUERT.
76, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire BOTHWATHAN, capitaine Nesson, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire du vaisseau CLIFTON, capt. Ingersoll, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagée. Pour fret de 500 balles de coton ou de tabac, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire du vaisseau HOPE, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à

L. H. GALE,
93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. NOLAN KINGLASH, capitaine Waters, ayant son chargement engagé.

Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93 Commune.

LE superbe navire à vapeur NEPTUNE, capt. Pendleton, partira pour Waterville à 3 courant. Les passagers sont priés de se trouver à bord à 5 heures.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.
STEAM SHIPS
Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.
Un port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

NOM.
Les navires du contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,
BIRENNIA.....Capt. C. H. E. Jachen
BRITANNIA.....J. Hewitt.
CALEDONIA.....A. G. Lott.
ACADIA.....Alex. Ryrie.
Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:
De Liverpool. De Boston.
Britannia.....6 janvier.....1er. février.
Caledonia.....6 février.....1er. mars.
Acadia.....4 mars.....1er. avril
80 Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax. 20
Il y a bord du vaisseau steam-ship un chirurgien expérimenté. Avoir passage au sous-comptoirs retenu, et le prix n'en a pas été payé.
Les lettres et les journaux ouvrent pour cou, steam-ship doivent quitter par les bureaux de poste.
Pitsburgh 4
8 juin
JARVIS & ANDREWS.
7, Canal Row, Nouvelle Orléans.

La Société qui continue entre les soussignés sous la raison de TOOLE & BARBIER est dissoute à partir de jour. Les dettes seront faites conjointement en séparément par nous deux.

WILLIAM S. TOOLE,
CHARLES A. BARBIER.

Le soussigné continuera le même genre d'affaires, et son ancienne maison au même lieu.

CHS. A. BARBIER.
1 juin 84, Chartres.

PENDANT notre absence, M. Jules Toolée est pouvoir de notre présentation.

TOOLE & BARBIER, En Ble.

PENDANT mon absence M. Jules Toolée est pouvoir de ma présentation.

CHS. A. BARBIER.

CHARLES de la Rive—Ses magasins, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ... Pitsburgh, Louisville, Nashville, Mobile, ... Pitsburgh, Louisville, Nashville, Mobile, ... Pitsburgh, Louisville, Nashville, Mobile